

MISCELLANEA

LE COURS D'HISTOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

par

Philippe CULLUS

Licencié en histoire.

Professeur à l'athénée "Emile Bockstael" à Bruxelles.

Les professeurs d'histoire de l'enseignement secondaire sont inquiets pour l'avenir du cours qu'ils enseignent, et par conséquent pour leur avenir professionnel et celui des étudiants qu'ils ont peu ou prou guidés vers la section Histoire d'une de nos universités. Leur crainte est née il y a plus de dix ans, lorsqu'il devint évident que le nombre d'heures réservé à l'histoire risquait d'être réduit. L'extension progressive de l'enseignement secondaire rénové et les modifications possibles en matière de titres requis pour professer laissent prévoir, en cet été 1975, que le licencié-agrégé enseignant l'histoire à raison de deux heures par semaine de la sixième à la rhétorique dans toutes les sections d'enseignement général est un personnage en voie de disparition.

Le phénomène a pris une telle extension en Europe occidentale et dans le monde anglo-saxon qu'il peut paraître irréversible à court terme et il appartient aux professeurs du secondaire, et à ceux qui, à l'université, les forment, de se demander s'ils ont à consacrer toutes leurs énergies à maintenir en vie un moribond ou s'ils doivent au contraire unir leurs efforts pour que le jeune historien diplômé universitaire puisse intégrer à l'éducation des adolescents, peut-être sous un autre nom et dans un contexte différent, ce qu'il est seul, par sa formation spécifique, à pouvoir leur apporter. L'évolution du problème a été si rapide en Belgique que ceux qui n'y sont pas mêlés de près peuvent ne pas connaître l'état actuel d'une situation qui pourtant les concerne aussi. Le présent article n'a d'autre ambition

que de les aider à y voir plus clair et par là-même à prendre une position qui soit mieux justifiée.

Lorsque dans les années 60 s'amorça la tendance à la réduction de l'horaire hebdomadaire des élèves dans l'enseignement secondaire général et technique, il apparut rapidement que le cours d'histoire serait vraisemblablement amputé. Aussitôt des groupements d'historiens s'émurent, tels l'Association des Historiens sortis de l'Université de Liège qui vota le 12 janvier 1964, à l'unanimité et en assemblée générale extraordinaire, à l'adresse des Ministres de l'Education Nationale, une motion par laquelle elle estimait indispensable le maintien des deux heures hebdomadaires à peine suffisantes. Elle invoquait le caractère spécifiquement synthétique du cours d'histoire, qui intègre les apports des diverses sciences humaines, la culture générale qu'il confère, l'esprit critique qu'il forme, le civisme nationale et internationale auquel il contribue (1). En 1968, le Comité National Belge des Sciences Historiques, insistant lui aussi sur l'aspect formatif, protesta à son tour lorsque les projets de rénovation de l'enseignement se firent jour et que, déjà, les professeurs et inspecteurs d'histoire du secondaire avaient commencé leur propre réforme (2). Pour pallier la regrettable perte de prestige qui frappait leur enseignement, les historiens cherchèrent appui auprès de personnalités qui apportèrent la caution de leur renommée scientifique ou littéraire, tels Fr. Duyckaerts, Marie Delcourt, M. Florin, G. Le Bras, Mgr J. Leclercq, R. Fohalle, A. Clause, H. Brugmans, lesquels défendirent avec plus ou moins de bonheur la valeur du cours d'histoire (3).

La crise força aussi les professeurs à remettre leurs conceptions en cause, notamment au sein des *groupes de travail* réunissant les enseignants d'établissements géographiquement proches, et dans une nouvelle revue pédagogique, les *Cahiers de Clio*, qui de 1965 à 1974 ont publié une quarantaine de numéros traitant des aspects théoriques et pratiques de l'enseignement de l'histoire.

Le salut ne pouvait en effet venir que des historiens eux-mêmes. Pour certains d'entre eux il sembla suffisant de réaménager, par l'allègement des programmes, le temps qui resterait disponible. On se lavait ainsi du reproche d'encyclopédisme, mais on ressuscita aussi la

(1) Voir la motion publiée dans le *Bulletin de l'Association des Historiens sortis de l'Université de Liège*, 1964, p. 3.

(2) *Comité National Belge des Sciences Historiques*, dans *L'Athénée*, 1968, no. 2, pp. 65-66.

(3) *Bulletin de l'Association des Historiens sortis de l'Université de Liège*, 1964, pp. 5-22 et 1965, pp. 5-16. Les contributions de Marie Delcourt et de M. Florin ont également paru dans *Le Soir* des 13 mars et 28 avril 1964.

querelle entre les partisans du double cycle et ceux du cycle unique. Les premiers reprochaient aux seconds de ne traiter l'Antiquité qu'en sixième, de façon infantile, et de priver de toute approche des problèmes contemporaines les élèves qui quittent l'enseignement général avant la rhétorique, mais il avouaient cependant être eux-mêmes aux prises avec des programmes surchargés qui donnent parfois aux élèves une fallacieuse impression de *déjà vu*. Si de surcroît les programmes allégés de leurs détails événementiels ou institutionnels privilégiaient par contre une histoire des civilisations qu'on étendait aux grandes civilisations non-européennes, il est évident que, pour ce qui est de la quantité de notions à assimiler, on se retrouvait devant la quadrature du cercle (4).

Les discussions ainsi soulevées devaient nécessairement dépasser le problème des programmes pour déboucher sur celui des objectifs de l'enseignement de l'histoire et de l'enseignement tout court. En caricaturant à peine, on peut dire qu'à un groupe d'historiens pour qui connaître le passé tel qu'il s'est passé suffit *ipso facto* à comprendre le présent (dans la mesure d'ailleurs où ces historiens ne considèrent pas déjà la connaissance du passé comme objectif suffisant), s'opposa un autre groupe pour lequel il fallait, en interrogeant le passé, comprendre le présent pour rendre possible une action en vue de l'avenir (5). Cette seconde démarche, qui subordonnait davantage les programmes aux objectifs, donna notamment lieu à la proposition d'un cycle d'histoire régressive suivi

(4) Le cycle unique, pratiqué essentiellement dans l'enseignement catholique, couvre, dans l'ordre chronologique, de la 6e à la 2e, l'ensemble de l'histoire universelle. Il était suivi naguère, en rhétorique, par l'histoire de Belgique, intégrée aujourd'hui dans l'histoire universelle étalée sur six ans.

Le cycle double, pratiqué surtout dans l'enseignement officiel, comporte un cycle court (deux ans), de la conquête romaine à nos jours, suivi d'un cycle long (quatre ans), de la préhistoire à nos jours. Les élèves de 4e moderne doivent - dans le même nombre d'heures ! - étudier en outre l'histoire de Belgique jusqu'à nos jours, alors que leurs camarades de 4e latine s'arrêtent aux Carolingiens.

Voir Léon-L. GUILLAUME, "Nouveau phénix ou prochaine victime du radeau de la Méduse ? ", dans *Cahiers de Clio*, 1965, no. 3, pp. 5-16.

(5) Voir notamment les articles cités dans la note 3 et la discussion ouverte par André ZUMKIR, "L'histoire qui veut se faire aussi grosse que le boeuf", dans *L'Athénée*, 1968, no. 2, pp. 67-92; une réponse de Jan DHONDT, "Histoire utile, histoire futile ? ", dans *L'Athénée*, 1968, no. 3, pp. 47-52; la réplique d'André ZUMKIR, "Histoire utile, histoire servile ? ", dans *L'Athénée*, 1968, no. 4, pp. 67-78.

d'un cycle d'histoire progressive spécialisée par thèmes verticaux (6). Cette proposition n'eut pas de suite pratique, mais elle est intéressante notamment en ce qu'elle essayait de n'introduire l'histoire thématique qu'après la constitution de cadres chronologiques.

L'histoire diachronique et thématique représente en effet la réforme la plus audacieuse que l'enseignement de l'histoire ait connue en Belgique. Pratiquée déjà dans le régime linguistique néerlandais, elle s'introduisit dans quelques classes expérimentales de l'enseignement général en 1967, dans les deux dernières années des sections de sciences humaines ouvertes à partir de 1968 (7), et enfin dans tout l'enseignement secondaire rénové à partir de 1969 (8). Ardemment et inlassablement défendue par René VAN SANTBERGEN (9), l'histoire thématique, seule susceptible selon lui d'aborder les phénomènes de longue durée, suscita - routine ou doctrine ? - de violentes réactions chez certains enseignants qui lui reprochèrent de jeter par-dessus bord tout l'enseignement "traditionnel" de l'histoire pour le remplacer par une vision fragmentaire et fautive de la réalité historique, qu'elle pourrait éventuellement "trafiquer" (sic) pour, en privilégiant exagérément les phénomènes socio-économiques, utiliser peut-être le programme à des fins politiques (10). Lors de son introduction dans l'enseignement secondaire rénové, l'étude diachronique de thèmes de longue durée (de la préhistoire à nos jours), thèmes tels que *L'homme assura sa subsistance, L'homme fabrique, L'homme*

(6) Fernand LEMAIRE, "Un programme d'histoire pour notre temps", dans *Cahiers de Clio*, 1965, no. 4, pp. 5-14. Ce programme et celui de Léon-L. GUILLAUME ont fait l'objet d'une critique sévère d'André ZUMKIR, o.c., qui fournit par ailleurs une proposition partielle de programme pour cycle unique.

(7) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE FRANÇAISE. ADMINISTRATION DES ÉTUDES. STRUCTURES, PROGRAMMES ET MÉTHODES. ENSEIGNEMENT MOYEN DE L'ÉTAT, *Section sciences humaines. Programmes provisoires*, 1972 (Brochure 315/17).

(8) Voir une proposition de programme pour les six années dans René VAN SANTBERGEN, "L'histoire en procès dans l'enseignement secondaire", dans *Cahiers de Clio*, 1968, no. 15, pp. 87-101.

(9) Presque tous les numéros des *Cahiers de Clio* seraient à citer.

(10) Ces accusations, et d'autres, telles l'absence de chronologie et la quasi-disparition de l'histoire politique, se trouvent dans un communiqué du Comité de la Régionale liégeoise de la Fédération des professeurs d'histoire, dans *L'Athénée*, 1969, no. 1, pp. 70-71. Ce communiqué a été commenté favorablement par le Frère ANSELME, "Remous dans l'enseignement de l'histoire", dans *La Nouvelle Revue Pédagogique*, tome XXIV, février 1969, pp. 321-323.

commerce, *L'homme s'instruit, L'homme et ses dieux, L'homme et l'art* (11), bouleversa à ce point les habitudes que l'on assista jusque dans la grande presse à des remous comparables, toutes proportions gardées, à ceux que suscita l'introduction de la mathématique moderne (12).

Dans cette querelle entre l'histoire "traditionnelle" synchronique et l'histoire "rénovée" thématique, la vigueur du langage et les procès d'intention furent tels qu'on put penser à une rupture définitive. Cette apparence a peut-être nui à l'histoire et à son enseignement, mais ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher les responsables. En fait, jamais aucun des protagonistes ne s'est dérobé à la discussion ni au travail constructif. Des rapprochements s'opérèrent et on vit par exemple la Régionale liégeoise de la Fédération belge des professeurs d'histoire, hostile au départ à l'histoire diachronique, concevoir un programme étalé sur quatre années, au cours desquelles seraient abordés dans un ordre facultatif les thèmes *Economie, Société, Idées, Politique*, dans les chapitres successifs suivants : *Préhistoire, L'Orient classique, Les Pays grecs, Rome, De la chute de Rome à l'an Mil, De l'an Mil à la fin du Moyen Age, XVIe siècle, XVIIe siècle, 1715-1815, 1815-1914, Entre-deux-guerres, 1945-1970* (13). Cette périodisation permettait d'aborder les durées longues jusqu'au moyen âge inclus, et les durées moyennes à partir du XVIe siècle.

Quoi qu'il en soit, l'histoire n'est pas rentrée en grâce auprès des non-historiens pour qui l'histoire serait en effet trop futile quand elle ne vise qu'à comprendre un passé révolu, ou trop dangereusement utile quand elle contribue à comprendre le présent pour agir en vue de l'avenir. Les responsables de la réforme se défendront certainement de cette dernière interprétation, et en rétorqueront sans doute que l'histoire n'a pas, jusqu'à présent, atteint son objectif de compréhension du présent, compréhension que d'autres cours seraient tout aussi fondés à viser, d'où l'inclusion des notions d'histoire dans une formation plus globale, en sciences

(11) René VAN SANTBERGEN, *L'histoire en procès...*, pp. 95-96. Ces thèmes peuvent s'exploiter de manière souple, en coordination avec d'autres branches. Voir un exemple dans M.-L. et J.-P. DIGNEFFE, "Initiation à la vie familiale, sociale, civique et politique", dans *Education*, 1971, no. 128, pp. 43-77.

(12) Raoul GARNIER, "L'histoire renouvelée", dans *Le Soir*, 10 janvier 1970.

(13) *Histoire et Enseignement*, 1969, no. 2, pp. 137-150.

humaines (14).

L'élaboration des horaires, des programmes et des directives méthodologiques de l'enseignement secondaire rénové se réalisant par paliers, et non sans correctifs, au fur et à mesure de l'avancement de la première cohorte d'élèves, les enseignants n'ont pas connu dès 1969 le sort fait aujourd'hui au cours d'histoire.

Quelle est donc la situation actuelle dans l'enseignement secondaire belge de langue française (15) ?

Dans l'enseignement "traditionnel", qui s'adressait à 80,79% des élèves du secondaire en 1972-73 et à 74,91% en 1973-74, le cours d'*histoire* est donné comme matière obligatoire à raison de deux

(14) Pierre VAN BERGEN, "L'enjeu du savoir historique dans les sociétés modernes", dans *Humanités chrétiennes*, avril-mai 1975, pp. 337-347, évoque ces problèmes, perceptibles aussi dans la réponse du Ministre Pierre VERMEYLEN à Victor LAROCK (Chambre des Représentants, séance du 18 novembre 1970).

(15) *Dans le cycle inférieur (3 premières années) :*

En 1972-73, sur 216.543 élèves, on en trouvait 57.967 (26,77%) dans le rénové et 158.576 (73,23%) dans le "traditionnel".

En 1973-74, les pourcentages étaient de 31,53% et de 68,47%.

Mais il est intéressant aussi de considérer l'extension de la rénovation selon le pouvoir organisateur :

- Ecoles de l'Etat (un tiers des élèves de ce cycle) : 45% des élèves dans le rénové en 1972-73 et 48,42% en 1973-74.

- Ecoles provinciales (moins de 9% des élèves) : 49,26% en 1972-73 et 62,20% en 1973-74.

- Ecoles communales (environ 13% des élèves) : 12,84% en 1972-73 et 15,57% en 1973-74.

- Ecoles libres (45% des élèves) : 12,5% en 1972-73 et 18,05% en 1973-74.

Dans le cycle supérieur (3 dernières années) :

En 1972-73, sur 98.375 élèves, on en trouvait 2.529 (2,57%) dans le rénové et 95.846 (97,43%) dans le "traditionnel". En 1973-74, les pourcentages passèrent à 11,36% et 88,64%.

Selon le pouvoir organisateur :

- Ecoles de l'Etat (environ 92% des élèves de ce cycle) : 6,89% dans le rénové en 1972-73 et 23,54% en 1973-74.

- Ecoles provinciales (11% des élèves) : 1,59% en 1972-73 et 22,66% en 1973-74.

- Ecoles communales (presque 12% des élèves) : 3,15% en 1972-73 et 6,49% en 1973-74.

- Ecoles libres (environ 48% des élèves) : 0,07% en 1972-73 et 2,35% en 1973-74.

NB : Les pourcentages ci-dessus sont calculés d'après les données des *Etudes et documents de la Direction Générale de l'Organisation des Etudes*. Ministère de l'Education nationale et de la Culture française, 1974, no. 1, pp. 6-7. Les écoles de langue allemande, quelques quatrièmes degrés et la formation normale gardienne sont inclus.

heures par semaine pendant six ans dans les sections de formation générale, comporte généralement une heure dans les premières années au moins des sections techniques et se combine souvent avec la géographie dans les *Questions d'actualité* dans les premières années des sections professionnelles.

Dans l'enseignement rénové, que recevaient 19,21% des élèves en 1972-73 et 25,09% en 1973-74, aucun cours obligatoire dénommé *histoire* n'apparaît dans les horaires hebdomadaires actuellement en vigueur dans l'enseignement de l'Etat (16). Au premier degré (1e et 2e années), les élèves suivent obligatoirement six heures d'*étude du milieu naturel, humain et technique*, c'est-à-dire "une initiation à la vie familiale, économique, sociale, civique et politique, y compris une formation en sciences physiques et naturelles, en géographie, en histoire et en éducation familiale et sociale" s'ils sont dans l'enseignement général ou technique, ces six heures se réduisant à cinq en 1e et à une en 2e s'ils sont dans l'enseignement professionnel. Dans la pratique, une ou deux de ces heures sont réservées à la formation historique. Au deuxième degré (3e et 4e années), les élèves suivent obligatoirement quatre heures de *sciences humaines* dans l'enseignement général, une dans l'enseignement technique, et une heure de *questions d'actualité* dans l'enseignement professionnel. Les termes *sciences humaines* désignent "l'étude de l'homme sous l'angle individuel et social" et englobent "des problèmes relevant notamment des disciplines telles que l'histoire, la géographie humaine et les sciences économiques et sociales". Quant aux *questions d'actualité*, elles abordent "d'une manière équilibrée, des problèmes relatifs aux sciences naturelles et aux sciences humaines, en faisant apparaître leur connexité et en utilisant occasionnellement la mathématique". Au troisième degré (5e et 6e années), les élèves suivent obligatoirement trois heures de *sciences humaines* dans l'enseignement général, deux heures dans l'enseignement technique et deux heures de *questions d'actualité* dans l'enseignement professionnel. De toutes ces heures obligatoires, de la 3e à la 6e, l'histoire n'obtient, dans la pratique, qu'une heure par semaine dans l'enseignement général (17).

Reste le part de l'histoire dans la formation optionnelle, grande nouveauté de l'enseignement secondaire rénové. Comme telle,

(16) "Circulation ministérielle du 20 juin 1974", dans *L'enseignement secondaire rénové. Organisation générale ? Organisation des études*, Bruxelles, 1974, pp. 38-61 (Faire le point sur...).

(17) Remarquons que la physique, la chimie, la biologie sont reprises séparément, les élèves devant choisir pour chacune de ces branches un cours d'une heure ou un cours de trois heures.

l'*histoire* n'apparaît, à raison de 3 heures, qu'au troisième degré de l'enseignement général, parmi les vingt cinq options de base offertes aux étudiants. Le programme "doit compléter ou approfondir celui des sciences humaines de la formation commune". Elle intervient aussi, pratiquement, à raison d'une heure sur quatre de l'*option socio-économique* en 2e années d'enseignement général et technique; à raison d'une heure sur quatre de l'*option sciences économiques et sociales* en 3e et d'une heure et demie sur six en 4e d'enseignement général (18); à raison d'une heure sur cinq de l'*option sciences sociales* en 5e et en 6e d'enseignement général. Elle n'est évidemment pas absente notamment d'options telles que *questions d'actualité* en 5e et 6e d'enseignement technique, ou d'*histoire de l'art*, de *philosophie des sciences et histoire des techniques* (19).

Pour s'en tenir à l'enseignement général, on voit que de toute manière, en formation commune à tous les élèves, ceux-ci reçoivent en six ans, successivement, 1 ou 2, 1 ou 2, 1, 1, 1, 1 heure par semaine dans l'enseignement secondaire rénové, contre six fois 2 heures dans l'enseignement "traditionnel" (20).

Cette situation, qui réduit presque de moitié le temps consacré à l'histoire, ne pouvait qu'inquiéter ceux qui espéraient notamment maintenir au troisième degré, en formation commune, deux heures hebdomadaires minimum de *problèmes d'histoire contemporaine* (21). Il n'est pas sûr que le nombre des élèves qui choisissent une option à coloration historique suffise à compenser la diminution

(18) Voir, à titre d'exemple, le *Plan de coordination "Sciences humaines" au degré d'orientation du rénové* proposé pour l'option socio-économique au Lycée Royal de Tournai, qui prévoyait encore deux heures d'histoire en formation commune, dans *Cahiers de Clio*, 1974, no. 40, pp. 65-74).

(19) Les programmes d'histoire en vigueur dans l'enseignement secondaire rénové de l'Etat ont été publiés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture française :

- pour le 1er degré, dans la brochure no. 315/55, *Etude du milieu naturel, humain et technique*. Bruxelles, 1973;

- pour le 2e degré, dans la brochure no. 315/54, *Sciences humaines*. Bruxelles, 1973;

- pour le 3e degré, dans la circulaire 7/2982 - 1/170 du 1er août 1973.

Ils visent résolument à la compréhension du monde présent et l'histoire contemporaine y reçoit une place plus grande que dans le "traditionnel". La méthode proposée est diachronique, inductive et active. Sans remettre en cause le choix de la diachronie, les directives méthodologiques cherchent nettement à en éviter les inconvénients déjà signalés. Les durées ne sont très longue qu'au 1er degré, qui est plus centré sur la civilisation matérielle.

(20) La situation semble un peu meilleure dans l'enseignement libre.

(21) "La place de l'histoire dan le troisième degré de l'enseignement secondaire rénové", dans *Humanités chrétiennes*, nov.-déc. 1973, pp. 151-153.

des heures d'histoire dispensées aux autres. Or, selon toute probabilité, la rénovation de l'enseignement secondaire et à tout le moins la diminution de la présence des élèves à l'école ne peuvent que gagner du terrain (22), donc réduire encore le volume d'heures disponibles pour les historiens (23). Cet effet de la réforme de l'enseignement sur leur situation professionnelle rend compréhensible l'amertume des historiens, dont bon nombre avaient cependant désiré la rénovation et y avaient collaboré avec enthousiasme. Loin de baisser les bras ils poursuivent avec acharnement un combat qu'ils savent difficile mais nécessaire, grâce notamment à un *groupe informel d'historiens* qui s'est constitué il y a bientôt trois ans (24). Ce groupe rassemble des historiens appartenant au monde universitaire francophone (professeurs, membres du personnel scientifique, étudiants) et à l'enseignement secondaire et supérieur court (inspecteurs et professeurs). Les membres appartiennent aux divers réseaux d'enseignement et plusieurs représentent une faculté ou un groupement scientifique ou professionnel. Ils ont des opinions différentes, voire opposées, sur la conception de l'histoire et de son enseignement. En tant que groupe ou par certains de ses membres le *groupe informel d'historiens* mène une action vigilante, qu'il espère efficace, pour la défense de l'histoire dans l'enseignement, intervenant auprès des diverses autorités et de toute personne ou collectivité concernée. Il s'est jusqu'ici préoccupé essentiellement de la place de l'histoire dans l'enseignement secondaire rénové francophone de chacun des pouvoirs organisateurs; de l'inventaire détaillé des cours que le licencié-agrégé pourrait donner, en fonction des cours obligatoires et optionnels qu'il a suivis à l'université; de la formation et du recyclage des maîtres, notamment par l'examen des différents projets de réforme de l'agrégation de l'enseignement secondaire (25).

(22) Ne fût-ce que parce que nombre d'écoles n'ont pas encore poussé cette rénovation jusqu'aux classes supérieures.

(23) Réduction particulièrement désastreuse si se concrétisait l'actuelle proposition de la Commission des Titres requis de n'admettre en aucune façon le licencié ou le licencié-agrégé dans le cycle inférieur des humanités. Une brochure éditée par INBEL à la demande du Ministère de l'Éducation nationale (*Possibilités actuelles de carrières dans l'enseignement*) prévoit que le nombre de licenciés en histoire disponibles à la rentrée de septembre 1975 dépassera de 69 unités celui des emplois à conférer, soit un dépassement plus élevé que le nombre des diplômes qui seront octroyés cette année (enseignement francophone seul).

(24) Secrétariat : Maggy HODEIGE, Rue Julien d'Andrimont, 9, 4000 Liège.

(25) Bien que membre de ce groupe informel, je n'ai pas été mandaté pour parler en son nom et mes conclusions ne sauraient donc lui être imputées.

Concluons.

Je crois que chacun peut, doit contribuer à la défense de l'histoire dans l'enseignement secondaire. Dans les horaires et les programmes de l'enseignement rénové, il faut promouvoir tout le groupe des sciences humaines dans la formation commune, et y préciser (par les théoriciens et par les praticiens) l'apport spécifique de l'histoire, en collaboration et non en opposition avec les autres disciplines du groupe (26). Dans les options offertes dans les sections débouchant sur l'enseignement supérieur, il faut définir avec ce dernier le contenu de la formation historique de base nécessaire aux futurs étudiants d'une discipline relevant des sciences humaines. Les professeurs d'histoire du "traditionnel" doivent quant à eux poursuivre l'amélioration de leurs cours et l'expérimentation de nouvelles méthodes (27).

Il faut aussi que se poursuive l'action pour obtenir que, grâce à l'éventail des enseignements suivis, les licenciés-agrégés obtiennent la part la moins réduite possible des cours dont l'intitulé suppose qu'ils peuvent être donnés par des spécialistes différents.

Dans le cadre de la formation des enseignants, il faudra sans doute réétudier la possibilité de regrouper autrement les branches que peuvent enseigner les régents. Il n'est pas rare en effet de rencontrer des régents "langue maternelle-histoire" qui n'ont aucun goût pour cette seconde branche (28). Il est évident que la formation pédagogique des licenciés doit être sérieusement revue. Ne pas remettre en discussion les propositions de loi déposées au cours de la législature précédente, même si elles ne sont pas parfaites, ne fera pas avancer ce problème. Quant à la formation continuée, il semble bien que les expériences les plus positives aient réussi là où professeurs d'université et professeurs du secondaire s'y prêtaient volontairement, dans un esprit de dialogue, de collaboration, excluant toute idée de hiérarchie. Se basant sur cette constatation, on doit espérer qu'au sein des établissements comme dans les groupes de travail, régents et licenciés s'épauleront mutuellement pour faire

(26) On lira avec profit, par exemple, René JETTE, "Pour une conception fonctionnelle de l'histoire", dans *Cahiers de Clio*, 1974, no. 40, pp. 43-62, ainsi que le cahier consacré aux *Apports réciproques de l'histoire et de la sociologie* (*Cahiers de Clio*, 1974, no. 37).

(27) Maurice LABE et Léon-L. GUILLAUME, "Suggestions pour l'interprétation des programmes d'histoire des classes terminales belges. Enseignement officiel. Régime linguistique français", dans *Cahiers de Clio*, 1974, no. 39, pp. 31-45. Les auteurs traitent successivement du rénové et du "traditionnel".

(28) Léon-L. GUILLAUME, "La réforme de l'enseignement de l'histoire. Histoire et sciences humaines", dans *Cahiers de Clio*, 1968, no. 12, pp. 5-19. de l'histoire dans le troisième

progresser la qualité du cours d'histoire ou des cours qui en tiennent lieu. L'histoire ne disparaîtra de nos écoles secondaires que si les historiens prétendent se draper dans leur dignité outragée.